Compte Rendu de la réunion du CDAM
Le 23 novembre 2017 à Villeneuve Loubet

Cette réunion était réservée uniquement aux membres du Comité Directeur

Appel des membres

Etaient présents : Y. BERNIER, M. DECORTE, R. DEWARLINCOURT, D. GAIMARD, N. IONNIKOFF, G LONGETTI, F. SAVELLI, M. VASSALLO.

Etaient excusés: P. BENATO, JR BLAIVE, F. HENRY, S. MUZZIN, O.PERRET, S.PROUST

Absents: F. CUSSY, B.GROSSO, G. TAUT

Avant de commencer la réunion le Président VASSALLO remercie Villeneuve de nous accueillir une nouvelle fois.

Approbation du compte rendu de la réunion du 28/09/2017
Ce CR est approuvé à l'unanimité

Infos du Président

Assemblée Générale de la FFTT le 9 Décembre 2017 :
Michel VASSALLO nous signale des problèmes de communication à ce sujet….mais il sera présent.

Il mentionne également la réunion de Ligue qui doit avoir lieu à MANDELIEU de 2 décembre et que l'AG 2018 du CD06 aurait lieu à ESCRAGNOLLES.

G.LONGETTI signale qu'un courrier Ligue va être envoyé aux « nouveaux dirigeants » pour une journée de « rencontre » avec les responsables de la CREF PACA pour échanger sur différents points liés à la gestion d'un club.

Point sur les compétitions à venir

- La finale du Championnat jeunes départemental par équipes se déroulera le samedi 2 décembre à Nice (salle Raoul DUFY)
- La coupe Vétérans (par équipe) niveau départemental se déroulera le dimanche 3 décembre à Nice également
- Le TOP Détection Départemental (nouveau) aura lieu à Nice (salle Raoul DUFY) le samedi 9 décembre
- Le second tour du Critérium Fédéral Départemental aura lieu les 16 et 17 décembre
    - Le samedi 16 à Roquebrune (Gymnase Descazes) à Roquebrune pour les, benjamins et juniors, et à Nice (Raoul DUFY) pour les poussins, minimes et cadets
    - Le dimanche 17 à Nice (Raoul DUFY) pour les Seniors catégories D1 et D2 et à Mandelieu (Gymnase COLLEGE LES MIMOSAS) pour les seniors catégories D3 et D4

Point sur les commissions

Peu de sujets à aborder

- La Commission Corporative (Rosine DEWARLINCOURT et Michel VASSALLO) nous informe de la possibilité de recréer un championnat sur le CD06, reste à savoir si la Ligue est d'accord pour lui « déléguer » l'organisation de cette épreuve ?
  La question sera posée en réunion de Ligue du 2 décembre.
- Nikita IONNOKOFF, président de la Commission Sportive nous signale que le championnat seniors par équipes se passe bien et qu'il n'a noté qu'un forfait pour l'instant.
- Michel VASSALLO et Nikita IONNIKOFF nous indiquent, au titre de la Commission Financière que la facture à la Ligue (c'est elle maintenant qui facture directement les licences et CF aux clubs des AM, et donc elle doit nous reverser notre quotte part) a été envoyée tout récemment.

- A noter que Bernard GROSSO a signalé à G.LONGETTI qu'il s'est présenté au Comité Directeur du CD06 pour être responsable de la commission Promotion et que cela n'a pas été acté !

Point sur la convention Ligue PACA / CD06

Comme il a été dit et écrit à plusieurs reprises la Ligue demande à chaque CD de notifier son plan de développement ce que le CD06 a fait récemment avec le Projet Jeunes CD06.
A ce titre une convention a été proposée au Président de la Ligue dans lequel nous demandons une prise en charge annuelle de la moitié des sommes engagées dans nos actions relatives au projet, avec un plafond de prise en charge de la Ligue de 3.000€.
Cette convention sera soumise à l'approbation du Comité Directeur de la Ligue lors de sa réunion du 2 décembre.

En plus de cela la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports nous impose de remplir un document récapitulatif des sommes demandées par la Ligue et les six Départements au titre du CNDS (demandes faites au mois de mars de chaque année).

Cela a été fait en 2017 mais il nous a été récemment demandé de produire un document appelé « Plan de développement Territorialisé DRDJSCS Ligue PACA » décrivant l'ensemble des actions prévues par la Ligue en 2018 et celles des départements, en adéquation avec les quatre axes définis par l'Etat.

Une réunion de bureau est prévue le 4 janvier 2018 pour ajuster ce plan d'actions du CD06 et il sera présenté au Comité directeur dans une prochaine réunion.

Le but de cette procédure est de déterminer combien chaque CD et la Ligue vont demander au titre du CNDS, après un « tour de table » constructif !

La réunion se termine à 22h 30, l'ordre du jour étant épuisé.

G.LONGETTI
Secrétaire Général : 06.22.40.04.73

M.VASSALLO
Président